 St Malo le 16 avril 2010

 **Monsieur le sous/préfet de St Malo**

 3 Rue Roger Vercel

 BP 90122

 35401 St Malo Cedex

Monsieur le sous préfet,

Les retraités CGT du pays Malouin réunis le lundi 12 avril 2010, ont décidé de vous interpeller et vous demande de transmettre au gouvernement leurs mécontentements et leurs attentes.

Ils estiment que la dernière revalorisation des retraites et pensions est une véritable provocation.

Les années se suivent, les pertes de pouvoir d’achat pour les retraités s’accumulent. En 2008 pour une inflation de 2.8% en moyenne annuelle, la revalorisation des pensions avaient été de 1.36%. En 2009, elles ont été augmentées de 1%, mais seulement à la date du 1 avril, soit un relèvement réel de 0.75% sur l’année.

Pour 2010 la revalorisation est de 0.9% pour le régime général et de 0.72% pour les complémentaires et ce à compter du 1 avril, pour une inflation supérieure à 1% (proche des 1.2% selon INSEE) Le gouvernement justifie sa décision en osant évoquer un « trop-perçu » l’an dernier, au motif que l’inflation constatée a été légèrement inférieure (de 0.3%) à celle qui avait été prévue.

Seulement pour l’année 2010 les 1.2% et l’inflation « nulle »de 2009 sont loin de la réalité. En fait, la hausse serait de 3% en moyenne pour les services, les loyers, l’eau et l’enlèvement des ordures ménagères, 5% de hausse sur les énergies et 11% sur les produits pétroliers.

Par ailleurs, il faudrait comptabiliser aussi les hausses de 5 à 9% des tarifs des complémentaires et assurances santé que le directeur de la mutualité française vient d’annoncer et celle du gaz de 9.7% au 1 avril 2010.

D’autre part les personnes plus fragiles, dépendantes, voient s’accroitre leurs difficultés d’accès dans un EHPAD et celles qui y sont rognent sans cesse sur leurs économies et s’inquiètent du financement qui sera demandé à leurs enfants ou petits enfants.

**Syndicat CGT des retraités Malouin** : Maison du peuple, 13 av Jean Jaurès 35400 St Malo

02 99 56 31 01 - 🖶 02 99 56 84 46 Courriel : ulcgt.stmalo@gmail.com

Chaque année dans les établissements EHPAD, entre en application au 1 janvier les augmentations des prix d’hébergement, ceux-ci depuis plusieurs années sont largement supérieurs aux augmentations des retraites et pensions d’une part et d’autre part les résidents subissent une augmentation au 1 janvier alors que leur retraite ne sera augmentée que le 1 avril et de plus à un taux inférieur à l’augmentation imposée dans les établissements.

Face à cette situation de perte de pouvoir d’achat cumulé, de difficulté grandissante à vivre dignement sa retraite.

Les retraités du pays Malouin estiment qu’il y a des milliards d’euros qui vont vers les banques et dans les coffres forts des riches, ils veulent aussi leur part des richesses créées pour pouvoir vivre dignement leur retraite.

Pour cela ils exigent :

* Une augmentation immédiate d’au moins 300€ de leur retraite.
* La fixation du minimum de retraite au niveau du SMIC.
* Le retour à l’indexation des pensions et retraites sur l’évolution du salaire moyen.
* Le relèvement de la pension de réversion à 75% de la retraite initiale, sans condition.
* La revalorisation annuelle des pensions au 1er janvier.
* Le rétablissement de la ½ part d’impôt pour les personnes seules.
* Que l’augmentation du prix d’hébergement dans les EHPAD, ne dépasse pas le taux de revalorisation des pensions.

Les différentes ponctions, la faible revalorisation des pensions, les coûts d'hébergements et les nombreuses franchises et forfaits de santé, participent à la dégradation des conditions de vie des retraités ce qui explique le mécontentement grandissant.

En vous interpellant directement, Monsieur le sous préfet, les retraités espèrent que vous interviendrez très rapidement près du gouvernement afin que des réponses soient apportées à leurs préoccupations.

 Dans l’attente de votre réponse, nous vous assurons, Monsieur le Sous Préfet, de notre respectueuse considération.

 *Le secrétaire du syndicat CGT des retraités malouins*

 *Daniel COLLET*

**Syndicat CGT des retraités Malouin** : Maison du peuple, 13 av Jean Jaurès 35400 St Malo

02 99 56 31 01 - 🖶 02 99 56 84 46 Courriel : ulcgt.stmalo@gmail.com

